

Infos commune : site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Vous pouvez nous contacter par mail : habitants.saintclairsurelle@orange.fr



**ATTENTION !
IMPORTANT**

CHANGEMENT DE LIEU POUR LE BUREAU DE VOTE

Cette année, en raison des travaux de mise en accessibilité de la mairie au 1 place Guillaume le Conquérant, les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 et les élections régionales de décembre 2015 se dérouleront au 40 rue de la libération dans la salle de réunion de la mairie provisoire, anciens locaux de la communauté de communes de l'Elle.

Merci d'en prendre note dès maintenant.



NOUVEAUX SERVICES

- LA POSTE :
 - Nouveaux horaires du bureau de Poste depuis le 2 février 2015 : du lundi au samedi : 8h30 – 12h00.
 - Madame Marie-Hélène GODEY remplace Madame Patricia MONTELEON. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Madame Patricia MONTELEON pour son dévouement et la qualité de son accueil et souhaite la bienvenue à Madame Marie-Hélène GODEY.
- DEPOT DE PAIN LE DIMANCHE :
 - Le dimanche 15 février 2015, un dépôt de pain sera assuré au bar-pressé « Le Soleil Levant », car la boulangerie sera fermée pour congés du 9 au 14 février. Rappel : Les autres jours de la semaine, vous pouvez acheter du pain au PetitCasino ainsi que chaque lundi, jour de fermeture de la boulangerie.

CCAS : AIDE AUX VACANCES

Cette année encore, le CCAS a décidé d'aider les familles qui résident à Saint Clair sur Elle dont le quotient familial est compris entre 581 et 1100 € et dont les enfants fréquentent les Accueils de loisirs du territoire de l'Elle pendant les petites et grandes vacances à hauteur de :

- 2 € par journée ou 1 € par demi-journée pour le 1^{er} enfant.
- 4 € par journée ou 2 € par demi-journée pour le 2^{ème} enfant et les suivants.

Ces aides sont valables pour 45 jours maximum, réparties à raison de 20 jours sur les petites vacances (hiver, printemps, toussaint) et 25 jours sur juillet et août.

Inscription obligatoire en mairie avec le quotient familial du mois précédent la demande et un justificatif de domicile.

COLLEGE JEAN GREMILLON

La Direction et l'équipe enseignante et éducative souhaitent renforcer leurs liens avec les écoles, et accueillir les futurs élèves de CM2 lors du second trimestre. Une soirée « portes ouvertes » est d'ores et déjà prévue le vendredi 6 mars, à partir de 17 h30, lors de laquelle les enseignants dévoileront les trésors pédagogiques que recèle le collège, et qui permettra aux futurs parents de 6^{ème} d'être informés (réunion animée par Mme REQUIER, Principale). Cette soirée est ouverte à tous... !

Pour presque-tout savoir sur le collège Jean-Grémillon, consultez le site numérique du collège ! (<http://college-jean-gremillon.etab.ac-caen.fr>)

Fabienne REQUIER, Principale



CROSS DEPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS DE LA MANCHE LE 1^{er} FEVRIER 2015

Le cross départemental annuel des Sapeurs Pompiers a eu lieu le dimanche 1er février 2015 au stade Cédric Lepley à Saint-Clair-sur-Elle.

Cette épreuve, qui réunit environ 400 participants chaque année, est qualificative pour le cross national des sapeurs pompiers qui aura lieu le 14 mars 2015 à Epinal (Vosges).

3 sapeurs pompiers de St Clair sont qualifiés.

Les pompiers de St Clair sur Elle remercient tous les participants et les bénévoles pour l'organisation de cette épreuve sportive.



Serge ANFRAY,
Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

FLEURISSEMENT

Mme le Maire et le conseil municipal remercient tous les membres bénévoles du fleurissement, le personnel communal et les 10 participants au concours des maisons fleuries Mmes Gauthier Françoise, Jean Laurence, Toquet Catherine, Mrs Cadeau Philippe, Enée Gilbert, Lefèvre Daniel, Marguerite André, Martel Michel, Quesnel Michel, Pitrey Jean-Claude.

Le jury composé de personnes extérieures à la commune a attribué le 1^{er} prix à Mr et Mme Lefèvre, le 2^{ème} prix à Mr et Mme Enée, le 3^{ème} prix à Mr et Mme Martel

Mr et Mme Enée ont reçu le 5^{ème} prix du concours départemental

Bravo à tous les lauréats et félicitations aux vainqueurs.

Cette année le concours des maisons fleuries sera reconduit. Des précisions et modifications seront apportées au règlement.

Mrs Lallemand, Marguerite, Martel et Pointet nous ont fait part qu'ils cessaient le bénévolat pour l'arrosage des fleurs. La commune les remercie chaleureusement pour leur entier dévouement au service de la collectivité.

Nous tenons à remercier les nouvelles personnes qui ont rejoint les membres bénévoles l'an dernier Mme Gadbois, Mrs Enée, Gardin, Lange et Ruault.

2014 a été une année particulière en raison des travaux et la commune n'a pas été primée.

La réunion avec les membres bénévoles aura lieu le mardi 24 février à 20 h 30 à la mairie de St Clair sur l'Elle. Toute personne intéressée qui souhaite se joindre à l'équipe est la bienvenue.

Pour tous les habitants qui prennent à cœur de faire un village propre et fleuri donnant ainsi une image agréable de la commune acceptez tous nos remerciements pour ces efforts.

La commission fleurissement

2^{ème} prix



1^{er} prix



3^{ème} prix



5^{ème} prix du concours départemental

Réalisé par l'équipe municipale